COVID-19 - Groupe de travail sur les besoins humains

Foire aux questions : Distanciation physique dans les refuges communautaires - célibataires

Le 21 avril 2020

Les Services de logement travaillent avec les partenaires du réseau des refuges afin de dresser la liste des endroits où le respect des règles de distanciation physique est possible au sein du réseau des refuges d'urgence pour célibataires. Les refuges pour célibataires, qui sont actuellement occupés à pleine capacité, utilisent des lits temporaires pour répondre à la demande excédentaire. Or, dans les refuges comme tels, il n'est pas possible de respecter les recommandations de Santé publique Ottawa en matière de distanciation physique ni d'apporter des modifications nécessaires pour y parvenir. Face à ce besoin, la Ville a créé un groupe de travail sur la distanciation physique dans les refuges communautaires pour trouver des solutions. Le groupe de travail est en train de recenser les lieux que l'on pourrait utiliser de façon temporaire pour réduire le surpeuplement et atténuer le risque de propagation dans la communauté, et ce, en permettant le respect des règles de distanciation physique recommandées pour le réseau des refuges.

Q. De combien de lits avons-nous besoin pour permettre aux utilisateurs des refuges de respecter les règles de distanciation physique?

L'actuel réseau de refuges d'urgence fonctionne à pleine capacité; tous les refuges sont surpeuplés et utilisent les services de débordement. Nous avons besoin d'au moins 100 à 150 lits supplémentaires pour accueillir ceux qui utilisent actuellement les services de débordement et pour réduire la pression sur le réseau de refuges actuel.

Q. Le réseau de refuges actuel de la Ville d'Ottawa peut-il répondre aux besoins des utilisateurs du réseau en ce qui concerne la distanciation physique?

Non, le réseau de refuges actuel n'a pas la capacité de fournir de 100 à 150 lits supplémentaires. Le groupe de travail a exploré de nombreuses options de lieux de remplacement, notamment des centres communautaires, des églises, des installations privées, des hôtels, des motels et des écoles, y compris des collèges et des universités.

Q. Un autre emplacement a-t-il été retenu pour permettre le respect des règles de distanciation physique temporaire?

Le Centre récréatif Jim-Durrell, au 1265, chemin Walkley, a été retenu, car il répond aux besoins en matière de capacité et peut satisfaire aux exigences en matière de distanciation physique.

Q. Quels types de clients utiliseront ce refuge communautaire et quelle en est la capacité?

Selon les critères actuels, ce refuge est destiné aux hommes célibataires de 18 ans et plus qui constituent des cas mineurs (qui nécessitent peu ou pas de soutien). Le Centre peut héberger de façon temporaire jusqu'à 150 hommes célibataires.

Q. Quelles commodités seront offertes à cet endroit?

Le Centre aura une salle à manger, des salles de bains, des douches, des aires de couchage communes aménagées sur les deux patinoires, y compris un accès à des ordinateurs, au Wi-Fi et à des téléviseurs. La nourriture sera livrée à l'installation.

Q. Y aura-t-il du personnel ou des agents de sécurité sur place?

Oui. Des agents de sécurité et du personnel seront en poste 24h/24 et 7j/7 pour offrir du soutien aux occupants.

Q. À quel moment prévoit-on ouvrir le centre?

Bien qu'aucune date exacte ne soit encore établie, le centre commencera à recevoir des hommes célibataires provenant d'autres centres d'hébergement au cours de la semaine du 27 avril.

Q. Pendant combien de temps Centre Jim-Durrell sera-t-il utilisé comme lieu d'hébergement temporaire?

En raison de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19, il est difficile de déterminer pendant combien de temps on aura recours à cette installation. On estime toutefois que l'installation sera ouverte au moins jusqu'au mardi 30 juin.

L'ouverture du centre à cette fin est une solution temporaire et à court terme, car la Ville explore d'autres solutions à moyen et à long terme pour créer une capacité supplémentaire au sein du réseau des refuges d'urgence pour célibataires.

Q. De quelle façon appliquera-t-on les mesures de prévention contre la COVID-19 au Centre Jim-Durrell?

Le centre est en train d'être aménagé pour que l'on puisse assurer le respect des règles de distanciation physique. Il ne s'agit pas d'un centre d'isolement. De l'équipement de protection individuel (EPI) sera disponible pour tout le personnel ainsi que pour les clients qui peuvent présenter des symptômes avant leur transfert à un autre emplacement. De plus, des services de nettoyage seront mis en œuvre en sous-traitance pour assurer l'application de procédures de nettoyage améliorées sur les surfaces à contact fréquent. Des désinfectants pour les mains seront disponibles, et des affiches de Santé publique

d'Ottawa indiquant les lignes directrices en matière de prévention de la COVID-19 seront installées.

Q. Le Service de police d'Ottawa est-il au courant de cette initiative?

Oui, les Services de logement ont communiqué avec le Service de police d'Ottawa et le Service des règlements municipaux pour les informer et discuter des opérations qui auront lieu sur le site.

Q. Que se passera-t-il si quelqu'un obtient un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19?

Toute personne qui devient symptomatique ou dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif sera transférée au Centre communautaire Routhier.

Q. Pourquoi ne pas utiliser les hôtels et les motels à cette fin?

La Ville poursuit ses efforts pour réserver des chambres d'hôtel afin de les mettre à la disposition du réseau des refuges d'urgence pour les célibataires et les familles afin de soutenir l'application de la distanciation physique. La Ville a réussi à réserver 70 chambres d'hôtel pour les familles, 70 familles ayant déménagé à ce jour. 70 autres chambres ont été réservées et les déménagements commenceront cette semaine. La Ville travaille activement sur des options pour les célibataires.

Q. Pourquoi est-ce si long de réserver des chambres d'hôtel ou de motel pour tout le monde?

De nombreux hôtels et motels de la ville ont cessé leurs activités à court terme. Beaucoup d'autres n'accepteront pas des personnes qui ont potentiellement été exposées ou testées positives au virus de la COVID-19 en raison des problèmes de santé et de sécurité que cela peut occasionner pour leur personnel et leurs autres clients. D'autres se consacrent à des événements diplomatiques, gouvernementaux ou d'affaires essentiels. Même si la Ville a fait appel à de nombreux responsables d'hôtels et de motels pour trouver des options pour les familles sans abri, en plus des travailleurs de la santé, la réservation de chambres pour le réseau de refuges d'urgence pour célibataires s'est révélée plus difficile. La Ville explore aussi la possibilité de louer des chambres.

Q. Est-il vrai que les installations communautaires ne constituent pas les meilleures options pour assurer la distanciation physique?

Idéalement, la Ville devrait être en mesure d'offrir des lieux où chacun aurait accès à sa propre cuisine et à sa propre salle de bain. Alors que la Ville poursuit ses efforts pour réserver des chambres d'hôtel, on a décidé d'utiliser ce centre en tant que solution temporaire pour réduire la surpopulation dans le réseau des refuges pour hommes.

Q. Le centre sera-t-il nettoyé avant de retourner à sa vocation communautaire?

Le Centre fera l'objet d'un nettoyage quotidien amélioré pendant les opérations. Avant de retourner à sa vocation communautaire, il fera l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection qui seront effectués conformément à tous les protocoles et à toutes les directives de Santé publique Ottawa.

Q. Que dois-je faire si un problème survient dans mon quartier en raison du Centre?

La Ville fournira un numéro de téléphone que les membres de la communauté pourront composer en cas de problème avec les occupants du centre.

Q. Qu'allez-vous faire pour inciter les gens à rester à l'intérieur?

Certaines des personnes qui résideront au centre ont un emploi et iront travailler chaque jour. Le centre sera également doté d'ordinateurs, de téléviseurs et d'autres articles pour occuper les résidents, comme des jeux de cartes et des livres.